

# La production de biens dans l'artisanat dégage un quart de la richesse artisanale

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 191 • Avril 2024

Le secteur de la production de biens est le premier secteur artisanal en termes de richesse dégagée par emploi. Il génère un quart de la richesse dégagée pour 17 % des emplois. Ces entreprises sont de taille plus importante que dans l'ensemble de l'artisanat. Leur implantation est liée à un ancrage historique. S'il génère un chiffre d'affaires plus élevé, le taux de marge de ce secteur est proche de la moyenne de l'artisanat.

En partenariat avec :



## La production de biens génère presque un quart de la richesse dégagée par l'artisanat

Fin 2019, le secteur de la production de biens de l'artisanat regroupe, en plus des 3 000 micro-entreprises, 4 500 établissements liés à des entreprises de moins de 20 salariés, soit 14 % des établissements artisanaux ► **figure 1**. Ceux-ci concentrent 17 % des emplois et 23 % de la **richesse dégagée** de l'artisanat régional.

La production de biens dans l'artisanat regroupe six activités relativement hétérogènes allant du traitement des métaux à la fabrication de machines ou le travail du bois. Le travail des métaux est la principale activité de production de biens avec 31 % des établissements et 45 % de la richesse dégagée. La fabrication d'articles divers et le bois-ameublement représentent à eux deux 46 % des établissements pour 38 % de la richesse dégagée. La production de matériaux de construction regroupe environ 10 % des établissements, des emplois et de la richesse dégagée.

### Davantage d'entreprises de 5 à 19 salariés

La production de biens comprend davantage d'entreprises de 5 à 19 salariés que l'ensemble de l'artisanat. Cette proportion est plus élevée pour le travail des métaux et plus faible pour le textile-habillement-cuir-chaussures ► **figure 2**. Dans l'ensemble de la production de biens, la main-d'œuvre salariée est plutôt masculine et âgée. La part de cadres et de professions intermédiaires est plus élevée que dans l'ensemble de l'artisanat (23 % contre 11 %). Les salariés ont davantage d'emplois stables que dans le reste de

### ► 1. Nombre d'établissements, d'emplois et richesse dégagée du secteur de la production de biens en 2019

Activités (Nar20)	Nombre d'établissements	Nombre d'emplois au 31/12			Richesse dégagée (millions d'€)
		Salarié	Non salarié	Total	
Travail des métaux	1 420	6 170	780	6 950	417
Textile, habillement, cuir, chaussures	210	270	140	410	15
Bois et ameublement	1 080	2 570	730	3 300	157
Matériaux de construction, céramique, verre et chimie	450	1 440	210	1 650	95
Papier, imprimerie, reproduction, arts graphiques	390	870	230	1 100	55
Fabrication d'articles divers	1 000	2 890	540	3 430	201
<b>Ensemble de la production</b>	<b>4 550</b>	<b>14 210</b>	<b>2 630</b>	<b>16 840</b>	<b>940</b>
Ensemble de l'artisanat	32 260	77 470	22 450	99 920	4 150
Poids de la production dans l'artisanat (en %)	14	18	12	17	23

**Champ** : Établissements des entreprises artisanales de moins de 20 salariés hors régime de microentreprise.

**Sources** : Insee Flores, base non salariés, FEE 2019 - CMARBFC.

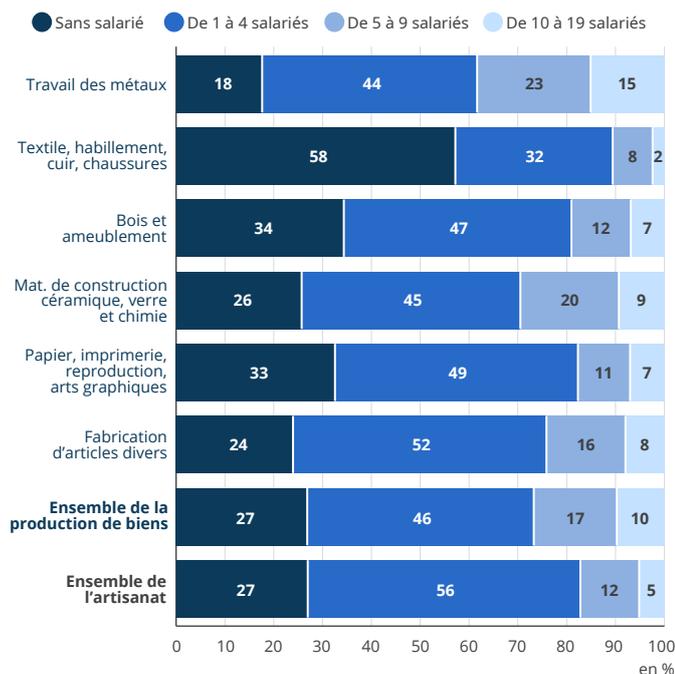
l'artisanat : 88 % d'entre eux sont en contrat à durée indéterminée et 90 % à temps complet, contre respectivement 80 % et 85 % dans l'artisanat.

La richesse dégagée par emploi est la plus élevée des quatre secteurs de l'artisanat, 56 000 € par emploi contre 41 500 € en moyenne dans l'artisanat. Hormis l'activité de textile-habillement-cuir-chaussures, les activités de production de biens dégagent une productivité supérieure à la moyenne de l'artisanat. Ceci est lié d'une part aux caractéristiques de la main-d'œuvre mais aussi au niveau de vie des habitants de leur zone d'implantation.

### Un ancrage historique dans les zones d'emploi de Saint-Claude et de Beaune

L'artisanat de production de biens se concentre dans les zones les plus peuplées mais certaines implantations découlent de

## ► 2. Répartition des entreprises artisanales de la production de biens selon leur taille, par activité en 2019



**Champ :** Entreprises artisanales de moins de 20 salariés hors régime de micro-entreprise.  
**Sources :** Insee Flores 2019 – CMARBF.

spécificités et savoir-faire locaux. Ainsi, les zones d'emploi de Besançon et Dijon concentrent plus du quart de la richesse dégagée du secteur de la production de biens ► **figure 3**. La richesse dégagée par emploi est supérieure à 60 000 € pour les zones d'emploi de Saint-Claude, Beaune et Mâcon. Dans la première, l'artisanat de production de biens est très important avec 40 % de la richesse dégagée contre 23 % en moyenne régionale. La richesse dégagée par emploi est très élevée en lien avec les activités spécifiques locales comme la lunetterie ou l'horlogerie mais aussi le travail du bois pour la fabrication de jouets. Dans la zone d'emploi

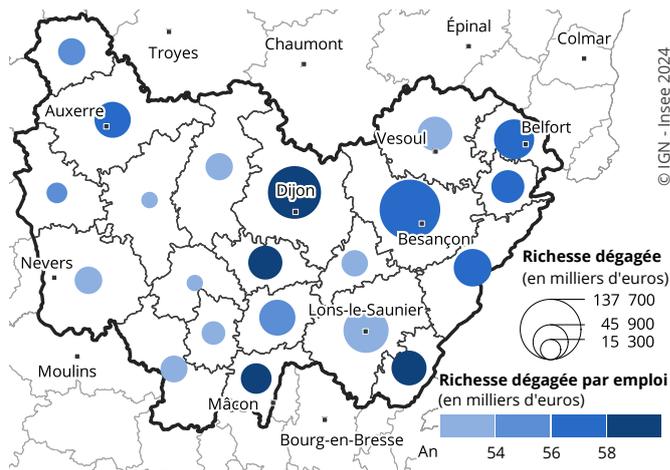
### ► Définitions et méthodes

Dans cette étude, le périmètre de l'**artisanat** est constitué des établissements immatriculés au 31/12/2019 au Répertoire des Métiers géré par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la région Bourgogne-Franche-Comté (CMARBF). Ce sont des personnes physiques ou morales, de moins de 20 salariés, qui exercent, à titre principal ou secondaire, une activité professionnelle indépendante de production de biens relevant de l'artisanat (liste établie par décret en Conseil d'État). Ces entreprises ont déclaré un chiffre d'affaires positif en 2018 et 2019 et elles ne relèvent pas du régime fiscal et social de la micro-entreprise. La présente étude porte sur l'année 2019 afin de ne pas prendre en compte les bouleversements et mesures de restriction survenus en 2020 pendant la crise sanitaire.

La Nomenclature d'Activités Française de l'Artisanat (Nafa) permet de décrire les activités artisanales. Elles sont regroupées en 4, 20 et 80 postes dénommées Nar4, Nar20 et Nar80.

La **valeur ajoutée** d'une entreprise est le solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire. La **richesse dégagée** pour un établissement est issue de cette valeur ajoutée. Pour une entreprise mono-établissement, la richesse dégagée est égale à celle-ci. Pour les entreprises multi-établissements, la richesse dégagée correspond à la ventilation de la valeur ajoutée de l'entreprise entre ses établissements en fonction de leur masse salariale.

## ► 3. Richesse dégagée par les établissements artisanaux de la production de biens, par zone d'emploi en 2019



**Champ :** Établissements des entreprises artisanales de moins de 20 salariés hors régime de micro-entreprise.

**Sources :** Insee Flores, base non salariés, FEE 2019 – CMARBF.

de Beaune, la création de richesse dans la production de biens est liée à l'activité viticole (tonnellerie par exemple).

### Un taux de marge brute dans la moyenne

En 2019, le chiffre d'affaires médian des entreprises de la production de biens est supérieur à celui de l'ensemble de l'artisanat (226 000 € contre 167 000 €). Il l'est davantage dans le travail des métaux et les matériaux de construction. Une fois les consommations intermédiaires payées et les salariés rémunérés, la marge brute permet de rémunérer le chef d'entreprise et d'investir. Rapportée à la valeur ajoutée, le taux de marge brute obtenu indique la rentabilité de l'entreprise. L'activité du travail des métaux a le plus faible taux de marge malgré un chiffre d'affaires plus important du fait de charges de personnel plus élevées. À l'opposé, l'activité de textile et habillement, cuir et chaussures a un taux de marge plus élevé du fait d'un grand nombre d'entreprises sans salarié. L'artisanat de production de biens, proche de l'industrie, se doit d'investir régulièrement pour améliorer ses outils de production. Dans ce contexte, deux tiers des artisans de ce secteur ont investi en 2019 pour un montant médian de 8 100 €. C'est 2 300 € de plus que pour l'ensemble de l'artisanat. ●

Fabrice Loones, Marie-France Piale (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### ► Pour en savoir plus

- Loones F., Piale MF. « [L'artisanat dégage plus de 4 milliards d'euros de richesse](#) », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 117, avril 2024.
- **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne-Franche-Comté**, [Les chiffres clés de l'artisanat en Bourgogne-Franche-Comté](#), édition 2023.
- Giraud CJ., Privas C., « [Artisan micro-entrepreneur : même activité, différentes réalités](#) », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 164, juin 2023.
- Chardon O., Jauneau Y., Vidalenc J., « [Près des trois quarts des artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont des hommes](#) », *Insee Focus* n° 223, janvier 2021.

